



© Everythingpossible | Dreamstime

Actualités

Commission SwissDRG – engagement pour une meilleure rémunération des soins de base

La commission SwissDRG a pour mission d'assurer une indemnisation financière équitable et conforme aux prestations pour les patientes et patients hospitalisés relevant de la médecine interne générale. Après avoir procédé à une analyse de la situation, le poste de déléguée SwissDRG de la SSMIG a pu être repourvu par notre collègue médecin Linda Meier, et il règne un nouvel élan au sein de la commission SwissDRG.

L'objectif premier de la commission SwissDRG est de détecter les insuffisances financières pour les cas médicaux stationnaires et d'élaborer des solutions. Ces dernières années, environ deux douzaines de demandes SwissDRG ont été déposées chaque année, et ce sur la base de plus de 500 000 jeux de données annuels mis à disposition par les hôpitaux suisses participants. La commission SwissDRG contribue à leur analyse et à l'élaboration de solutions

possibles qui soient médicalement cohérentes et qui ne créent pas d'incitations inopportunes sur le plan qualitatif, afin d'optimiser ainsi le système des DRG.

Une attention particulière est accordée aux patientes et patients multimorbides, car pour ce groupe, les prestations et les traitements sont souvent sous-couverts dans le système des forfaits par cas. De nouvelles approches sont actuellement élaborées pour

lutter contre le sous-financement, non seulement par le biais de la procédure de demande, mais aussi par des informations et des publications régulières sur les fonctions de SwissDRG et les relations entre l'indemnisation financière, la qualité de la documentation et la pose des diagnostics. Les membres de la SSMIG doivent avoir la possibilité d'élargir leurs connaissances sur SwissDRG grâce à des informations ciblées.

Portail de données pratique mis à disposition – la collecte de données va bientôt commencer

Pour les analyses, la commission et la déléguée SwissDRG ont besoin des données des hôpitaux. Un nouvel outil d'évaluation moderne et plus performant permet désormais une analyse plus approfondie des données hospitalières anonymisées, et la collecte des données pourra bientôt commencer. Désormais, dans un souci de simplification, un portail de données pratique sera mis à la disposition des hôpitaux afin

L'objectif premier de la commission SwissDRG est de détecter les insuffisances financières pour les cas médicaux stationnaires et d'élaborer des solutions.

qu'ils puissent y déposer leurs données OFS et leurs données de coûts en quelques étapes seulement et en toute sécurité. Les données sont nécessaires à la déléguée SwissDRG pour pouvoir élaborer des demandes d'optimisation du système SwissDRG. En fournissant les données de votre hôpital, vous soutenez les évaluations interhospitalières et permettez ainsi à la SSMIG de veiller à une meilleure rémunération des soins de base dans l'intérêt de toutes et tous.

Les nouveaux membres sont les bienvenus

La commission est ouverte aux membres intéressés par les DRG, en particulier aux médecins-cadres cliniciennes et cliniciens et aux responsables DRG des cliniques. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la déléguée SwissDRG.

De votre point de vue, y a-t-il des inputs à apporter et des points problématiques dans le système SwissDRG? N'hésitez pas à nous contacter. La commission DRG se réjouit des nouvelles possibilités de développement du système SwissDRG.

Les membres de la commission SwissDRG en un clin d'œil

- Dr méd. Lars Clarfeld, secrétaire général de la SSMIG (président de la commission)
- Dr méd. Linda Meier, déléguée SwissDRG de la SSMIG
- Dr méd. Thomas Beck

- Prof. Dr méd. Jacques Donzé
- Prof. Dr méd. Jörg Leuppi
- Dr méd. Georg Mang
- Prof. Dr méd. Alain Rudiger

Pour toute question ou suggestion sur le thème SwissDRG

Linda Meier, déléguée SwissDRG de la SSMIG, Monbijoustrasse 43, 3001 Berne, Téléphone: +41 (0) 31 370 40 16, E-mail: linda.meier[at]sgaim.ch

Responsabilité rédactionnelle

Sascha Hardegger
Responsable communication / marketing
Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG)
Monbijoustrasse 43
Postfach
CH-3001 Berne
sascha.hardegger[at]sgaim.ch

Erratum

Objet: SSMIG. La SSMIG publie les traitements inappropriés dans le contexte hospitalier. Prim Hosp Care | 2023;23(9):261–262.

Dans le numéro 9/2023 de PHC, une erreur regrettable s'est glissée dans l'article français «La SSMIG publie les traitements inappropriés dans le contexte hospitalier». Dans l'encadré «Les cinq recommandations en un coup d'œil», la 2^{ème} recommandation «Ne pas mesurer systématiquement la protéine C-réactive (CRP) et les leucocytes pour suivre l'évolution d'une infection.» est remplacée par «Ne pas prescrire d'antibiotique lors de la découverte isolée d'une Protéine C-réactive (CRP) ou d'une Procalcitonine (PCT) élevée.» et la 5^{ème} recommandation «Ne pas maintenir une saturation capillaire en oxygène de 94% ou plus chez les patient.e.s médicaux aigus nécessitant une oxygénothérapie.» est remplacée par «Ne pas administrer d'oxygène pour maintenir une saturation capillaire en oxygène de 94% ou plus chez les patients médicaux aigus.»

L'erreur a été corrigée dans le numéro en ligne et le PDF.

Nous nous excusons pour l'erreur dans la version imprimée.

Numérisation

La plateforme de connaissances my-aim.ch sera désactivée au 31.12.2023

La plateforme de connaissances my-aim.ch sera désactivée à la fin de l'année 2023, après huit ans d'exploitation. Les contenus de my-aim.ch seront intégrés au site internet existant de la Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG). Le transfert des contenus doit être achevé au 1^{er} novembre 2023.

Il y a environ huit ans, la plateforme en ligne my-aim.ch a été lancée par une équipe dirigée par le Prof. Dr méd. Sven Streit. Son objectif était de fournir aux futurs médecins spécialistes en médecine interne générale des informations utiles pour leur carrière sur les thèmes «Basics», «Career», «Science» et «Events». Durant cette période, une rédaction composée de médecins assistants et de médecins spécialistes en médecine interne générale, issus d'hôpitaux et de cabinets médicaux, a régulièrement remanié les contenus et les a actualisés en étroite collaboration avec les sociétés de discipline médicale de la SSMIG, avec la FMH, avec l'ISFM ainsi qu'avec les instituts de médecine de famille.

Pour des raisons de clarté, les contenus de my-aim.ch seront intégrés au site internet de la SSMIG au 1^{er} novembre 2023. Au 31.12.2023, my-aim.ch sera désactivée. Les personnes intéressées qui souhaiteront visiter la plateforme à partir de 2024 seront automatiquement redirigées vers le site internet de la SSMIG.

Le Dr méd. Insa Koné, co-rédactrice en chef de my-aim.ch, déclare: «L'équipe de rédaction et moi-même remercions chaleureusement les sponsors financiers de la SSMIG et de la Société des Médecins du Canton de Berne, ainsi que tous nos autres soutiens. Après huit années d'existence de myAIM, cette désactivation nous attriste, mais je suis convaincue que les utilisatrices et utilisateurs profiteront finalement de cette décision, car les informations seront désormais accessibles de façon centralisée sur le site internet de la SSMIG.»

Responsabilité rédactionnelle

Sascha Hardegger
Responsable communication / marketing
Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG)
Monbijoustrasse 43
Case postale
CH-3001 Berne
sascha.hardegger[at]sgaim.ch